Habitation moderne

MEMBRE DU GROUPE emha

Annexe 2 du Règlement de consultation (RC) :

CADRE DE MEMOIRE TECHNIQUE

Préambule :

Pour faciliter l'appréciation de la Valeur technique, le présent cadre a pour but de faciliter, d'uniformiser et de structurer les réponses des candidats. La note méthodologique détaillée doit être de nature à permettre d'apprécier la valeur technique de l'offre présentée par le candidat.
Le candidat devra faire apparaître très clairement dans cette note toutes les précisions qu'il estime nécessaire au jugement de son offre au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation. Cette note, une fois approuvée par HABITATION MODERNE, constituera une pièce contractuelle du marché.

La note méthodologique comprendra impérativement l'intégralité des éléments détaillés ci-dessous et sera rédigée selon un ordre identique. Elle ne devra pas être supérieure à 20 pages (recto= 1 page, verso= 1 page), format A4. Dans le cas où le nombre de pages serait supérieurs à 20, l'offre ne sera pas considérée non conforme de ce fait, mais le candidat sera sanctionné dans l'appréciation de l'offre au regard des critères de sélection. Toute page au-delà du nombre de pages précité ne sera pas prise en compte dans l'analyse.

Le candidat présentera ici la **méthodologie détaillée** que le candidat propose d'employer pour réaliser les missions objet de l'accord-cadre, comprenant notamment :

1. **Suivi technique des cartes : 10 % de la note finale**

Le candidat pourra présenter ici par exemple (les modalités de gestion et de suivi technique des cartes accréditives, y compris l'assistance, le traitement des incidents et les délais d'intervention, le personnel affecté, moyens techniques, plages horaires ouvertes aux réclamations), le service d'assistance ;
les modalités de gestion d'éventuels soucis techniques/incidents (carte muette ou non reconnue, déblocage, etc.) avec mention des délais et moyens de rectifications des soucis.

2. **Outils d'analyse et de suivi des consommations et des dépenses mis à disposition d'HABITATION MODERNE : 8 % de la note finale**

Le candidat pourra présenter ici par exemple, les outils d'analyse des consommations de facturation mis à disposition ;

- la forme et le degré de précision du reporting.

3. **Etendue et diversité du réseau de stations accessible sur l'Eurométropole de Strasbourg : 4 % de la note finale**

Le candidat devra présenter la liste exhaustive des stations essence participant à la distribution des carburants comprenant leurs noms, adresses et spécificités de partenariat.

Le candidat fournira également une carte au format A3 indiquant l'emplacement de ces stations sur le territoire de 30 km autour d'Eurométropole.

4. **Etendue et diversité du réseau de stations accessible le territoire national : 3 % de la note finale**

Le candidat devra présenter la liste des noms des stations essence participant à la distribution des carburants avec lesquelles il travaille sur le territoire national.

5. **Composition des matériaux utilisés pour la confection de la carte : 5 % de la note finale**

Le candidat pourra présenter les mesures environnementales mises en œuvre dans le cadre de l'exécution de l'accord-cadre.
Il devra notamment indiquer la composition des matériaux utilisés pour la confection des cartes.

A ……, le …….

Signature du candidat et cachet de l'entreprise